

LE DEVOIR

Respectez nos droits pour rétablir la confiance



Adil Boukind Le Devoir La fonderie dans Horne dans la ville de Rouyn-Noranda

Marie-Ève Duclos

L'autrice est propriétaire et porte-parole des propriétaires visés par le relogement pour établir une zone tampon à Rouyn-Noranda.

2 septembre 2023 **Idées**
Idées

Le 15 mars dernier, nous sommes des centaines à avoir appris aux nouvelles que nos maisons du quartier Notre-Dame, à proximité de la [fonderie Horne](https://www.ledevoir.com/fonderie-horne?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/fonderie-horne?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte), à Rouyn-Noranda, allaient être rasées (https://www.ledevoir.com/societe/785737/a-rouyn-noranda-la-relocalisation-suscite-de-l-espoir-et-de-l-angoisse?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte). Ce projet de « zone tampon » implique de démolir 80 bâtiments qui abritent environ 200 ménages dans le but « d'éloigner » les résidents des poussières toxiques de la fonderie.

Nous, propriétaires et locataires, sommes les premiers concernés par cette décision qu'on nous impose. Il est essentiel que nous soyons impliqués dans le processus et les prises de décisions. Or, depuis l'annonce, les actions posées par les décideurs sont très loin d'être à la hauteur.

Lundi dernier, Daniel Bernard, le député caquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, a amplifié nos inquiétudes. Il a publié une vidéo dans laquelle il se félicite du travail accompli et de l'avancement du dossier. Mais de quel avancement parle-t-il ? Nous n'avons aucune information. Nous ne sommes au courant de rien. Depuis mars dernier, jamais M. Bernard n'est venu nous voir. Comment peut-il défendre nos intérêts sans connaître nos réalités et nos besoins ?

Dans les derniers mois, devant le silence et l'inaction du gouvernement et de la Ville de Rouyn-Noranda, les propriétaires se sont rencontrés à plusieurs reprises. En juillet, nous avons fait parvenir une lettre à Guylaine Marcoux, sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales et coordonnatrice de l'action gouvernementale dans le dossier de la fonderie Horne. Nous avons exprimé nos préoccupations et nos demandes claires, entre autres d'être partie prenante des processus et des décisions qui nous concernent.

La réponse est arrivée six semaines plus tard : « La mise en oeuvre du Plan est complexe et nécessite bien des arrimages avec la Ville et la Fonderie Horne. La première étape consiste à sceller l'entente entre les partenaires. [...] La seconde consistera à informer les citoyens sur les prochaines étapes à suivre. »

Le ministère, la Ville et la Fonderie sont en train de décider, sans nous, ce qu'il adviendra de nous. C'est inacceptable ! Nous sommes exclus de tout le processus qui nous concerne directement.

En septembre 2022, le premier ministre [François Legault](https://www.ledevoir.com/francois-legault?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/francois-legault?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) est venu nous dire que ce serait [aux citoyens de Rouyn-Noranda de décider des exigences formulées à la Fonderie Horne](https://www.ledevoir.com/politique/quebec/759901/legault-juge-acceptable-le-niveau-de-risque-engendre-par-les-emissions-d-arsenic-de-la-fonderie-horne?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/politique/quebec/759901/legault-juge-acceptable-le-niveau-de-risque-engendre-par-les-emissions-d-arsenic-de-la-fonderie-horne?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte).

La population s'est prononcée en consultation publique et a rejeté à la majorité le plan proposé. François Legault n'a pas respecté sa parole et a donné une autorisation trop permissive qui ne protège pas notre santé. Il a ajouté une zone tampon, même si elle ne faisait pas partie des consultations.

Nous avons appris dans les médias, comme tout le Québec, que nous allions être chassés de nos maisons, et le gouvernement n'a même pas cru bon de respecter [les propres recommandations de l'Institut national de santé publique](https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4605806) (<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4605806>) en établissant un dialogue en amont avec les premiers concernés, nous.

Notre confiance est rompue. Nous exigeons de faire partie des discussions, d'avoir un droit de regard et d'être réellement consultés, c'est-à-dire que toutes les décisions nous concernant (plan de relogement, d'indemnisation ou autres) doivent nous être soumises avant d'être officialisées. C'est une question de transparence, de confiance et de respect !

Ce texte fait partie de notre section Opinion qui favorise une pluralité des voix et des idées en accueillant autant les analyses et commentaires de ses lecteurs que ceux de penseurs et experts d'ici et d'ailleurs. Envie d'y prendre part ? Soumettez votre texte à l'adresse [opinion@ledevoir.com](mailto:opinion@ledevoir.com?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (mailto:opinion@ledevoir.com?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte). Juste envie d'en lire plus ? Abonnez-vous à notre [Courrier des idées](https://www.ledevoir.com/infolettres?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/infolettres?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte).